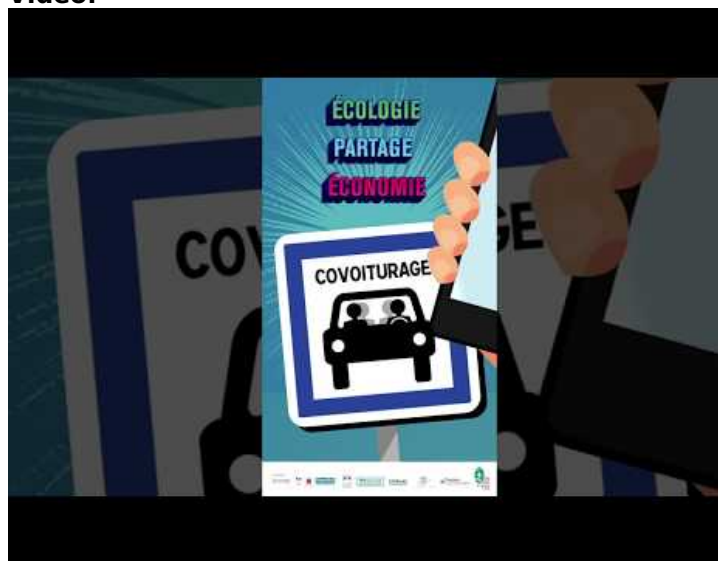




#### Vidéo:



40 aires de covoiturage sur les territoires de 4 intercommunalités !

Dans le cadre du projet de déploiement des aires de covoiturage financé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (via TEPCV : Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, **40 nouvelles aires de covoiturage ont été aménagées** et sont désormais opérationnelles sur les territoires de 4 intercommunalités : Epernay Agglo Champagne, la Grande Vallée de la Marne, les Paysages de la Champagne et le Grand Reims.

### Covoiturer, une nouvelle alternative

Pour les territoires, la mobilité est un des enjeux majeurs pour l'accès aux bassins de vie notamment à l'emploi et aux services. La proximité des bassins d'emploi de Reims, Épernay et Châlons-en-Champagne et la présence d'axes routiers significatifs (autoroutes, routes nationales et départementales) génèrent de forts besoins de déplacement.

Si l'automobile répond à ces besoins, elle comporte néanmoins de nombreux désagréments : pollution, coût d'investissement et de fonctionnement, engorgement urbain... L'un des objectifs de la création de ces 40 aires de covoiturage devrait justement permettre de diminuer le nombre de voitures circulant sur les routes et ainsi contribuer à réduire la pollution.

#### Le covoiturage pourra également :

- Être complémentaire à l'offre de transport public qui se révèle être souvent réduite dans des zones péri-urbaines ou rurales.
- Permettre de faire de substantielles économies en diminuant les frais de déplacement (essence, péage).
- Devenir une solution intéressante pour de nombreuses personnes rencontrant des problèmes de déplacement pour leurs loisirs, leurs démarches ou bien tout simplement pour rendre visite à un proche.

### Une répartition à proximité d'axes

## routiers fréquentés

Elles sont installées à proximité d'axes routiers significatifs (carrefours de routes nationales ou de routes départementales à fort trafic) et sur des zones sécurisées et identifiées (parkings de salle des fêtes...).

Aussi, afin de limiter l'impact écologique des travaux et leurs coûts, la réutilisation des parkings sur des chaussées existantes a été privilégiée. Dans chaque commune, une signalétique adaptée a également été mise en place.

Vous pouvez retrouver ces 40 aires sur les plateformes de covoiturage (Blablacar, Idrvroom, etc.)

***En savoir + : infos détaillées et carte de déploiement des 40 aires de covoiturage consultables sur [www.parc-montagnedereims.fr](http://www.parc-montagnedereims.fr) ou sur <https://www.fluo.eu/fr/covoiturage-autopartage/162/NearBy>***



---

**Source URL:** <https://www.epenay-agglo.fr/article/40-aires-de-covoiturage-deployees-sur-les-territoires-de-4-intercommunalites>